

Patrice Arnaud

Une mémoire sur la défensive ? Mémoire associative et mémoires individuelles du STO en France

Dans *le syndrome de Vichy*, Henry Rouso n'accorde que quelques lignes au STO et considère qu'elle fut une « mémoire honteuse » du fait de la « glorification outrée du réfractaire, assimilé souvent au maquisard¹ ». Pourtant, dès 1944 paraissent des récits sur le travail obligatoire si bien qu'il faut évoquer, sinon l'impréparation, du moins l'indifférence de l'opinion à ces témoignages. Le terme même de « mémoire du STO » est-il pertinent alors que coexistent, en son sein, des expériences différentes, notamment entre membres des professions intellectuelles, qui s'érigent en victimes quasi exclusives du STO, et les ouvriers, principales victimes de la loi du 4 septembre 1942 ? Quel écho mémoriel eut sur la production de souvenirs la querelle sur le titre de « déporté du travail » que la Cour de Cassation de Paris proscrit définitivement en 1992 ? Enfin, comment les requis ont-ils réussi à faire entendre leur expérience singulière face à la mémoire de l'Action Catholique, en apparence plus structurée autour de ses martyrs ? Après avoir retracé la défaite de la FNDDT devant les associations de déportés et évoqué la chronologie de la publication de ces témoignages, nous analyserons la mémoire de l'Action Catholique, puis les mémoires plus diverses du STO.

Une défaite amère : bilan d'une bataille perdue d'un demi-siècle pour l'adjonction du terme « déporté » ou « déportation » dans le titre des requis

La commémoration de Compiègne en août 1946 constitue le dernier moment d'unité entre les victimes de guerre puisque les « D.T » y furent conviés et qu'un monument consacre une de ses cinq niches aux requis morts en Allemagne. Ancien Résistant et déporté, Rémy Roure s'insurge, dans le *Monde* des 18-19 août 1946, contre l'atmosphère de ces journées : « Les cérémonies nationales sont-elles devenues des kermesses ? [...] Monopolisera-t-on la mort au bénéfice des partis ? » et ajoute, par hostilité au ministre communiste Laurent Casanova : « Peut-être aurait-on pu éviter de donner aux requis du STO qui sont partis contraints, demi-contraints et quelques-uns volontaires, le titre de « déporté du travail² ». Face aux accusations, notamment de lâcheté et de soumission, la FNDDT opte pour une stratégie de surenchère patriotique en revendiquant 10 000 fusillés morts pour actes de résistance, 80 000 passés dans les *Arbeitsbataillon* (AEL), 10 000 évadés dont 2 000 combattants des maquis. L'inhumation, le 22 juin 1947, d'un « D.T inconnu » au Père Lachaise, dans le carré des martyrs de la Résistance, ne remet pas en cause la concurrence croissante entre les victimes de guerre que le MNPPGD dénonçait dès 1945 en éditant une affiche représentant un travailleur et un PG épaulant un concentrationnaire avec pour titre : « Ils sont unis, ne les divisez pas ». Pour autant, devenu ministre aux Anciens Combattants, le fondateur du MNPPGD, François Mitterrand reconnaît, au congrès de la FNDDT, en janvier 1948, une hiérarchie dans la souffrance : « il ne s'agit certes pas d'aligner les souffrances qu'ont connues les déportés du travail avec celles, beaucoup plus grandes que vécurent les déportés politiques ». Pour son successeur, Robert Bétolaud, les requis n'avaient qu'à « ne pas partir en Allemagne³ ». Il faut attendre le 14 mai 1951 pour que les requis obtiennent un statut dont le titre se limite à personne contrainte au travail en territoire ennemi, après un amendement du Conseil de la République. En 1952, le nouveau président Forest pense pouvoir régler la question du titre par voie parlementaire. Dans cette bataille, le seul soutien indéfectible et unanime vint du parti communiste, à l'initiative duquel plusieurs propositions de loi sont déposées. La SFIO, divisée, y est majoritairement favorable comme le souligne le député Darou pour qui « cette organisation qui rassemble 850 000 membres (*sic*), est dans tout le pays aux mains du parti socialiste⁴ ». Au parlement, parmi les opposants les plus farouches, on compte la veuve d'un déporté, la députée gaulliste Irène de Lipkowski, présidente fondatrice de l'ANFROMF⁵, le MRP Emile-Louis Lambert, président d'honneur de l'UNADIF, ou le socialiste Eugène Thomas, vice-président de la FNDDT. Par trois fois, en 1954, mars et octobre 1955, l'Assemblée nationale vote une loi accordant aux requis le titre de « déportés du travail ». Néanmoins, à chaque fois, le conseil de la République s'y oppose et la seule tentative de conciliation entre requis et déportés en avril 1956 se solde par un échec. La querelle acquiert une certaine notoriété lorsque l'historien Henri Michel lance une pétition en juillet 1955 hostile aux prétentions

¹ Henry Rouso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2^{ème} édition 1990, p. 342.

² « Les journées du souvenir » par Rémy Roure, *Le Monde*, 18-19 août 1946.

³ *Le D.T.*, n° spécial 36-37, décembre 1948-janvier 1949.

⁴ Raphaël Spina "French Pillar of Remembrance of Forced Labour in Germany: The Fédération Nationale des Déportés du Travail since 1945", in *Rüstung, Kriegswirtschaft und Zwangsarbeit im „Dritten Reich“* (dir. H. Trischler), München, 2008.

⁵ Association nationale des familles de Résistants et otages morts pour la France.

des requis qui obtient la signature d'écrivains (Vercors, Camus, Jules Romains) et de grands noms de l'Université : Cassin, Sauvy, Siegfried, Braudel, Febvre, Labrousse et Renouvin⁶. En novembre 1956, cinquante associations de la Résistance et d'anciens déportés constituent un comité national du titre de déporté, dont le combat est aussi mêlé par un fort anticommunisme.

L'avènement de la V^{ème} République met fin à l'espoir de réviser le titre. La parution de l'ouvrage de Jean-Louis Quereilhac, en 1958, *J'étais STO*, illustre cette défaite, même si l'auteur écrit dans le prologue « raconter un drame : celui de la déportation du travail ». C'est en Allemagne que la FNDDT mène sa politique mémorielle. Elle participe à l'érection d'un mémorial au Bittermark pour commémorer l'exécution sommaire de 230 à 300 détenus de la prison de Dortmund et entretient de très bonnes relations avec la RDA dont les autorités posent, en 1965, une plaque en gare de Brandebourg, à la mémoire de onze cheminots requis français « Résistants au fascisme ».

En 1970, la Fédération inaugure une stèle au Père Lachaise en l'honneur du « DT inconnu ». D'anciens requis créent à l'Assemblée un intergroupe qui œuvre pour que leur cause ne soit pas accaparée par le PCF ou la FGDS qui ont tous deux inscrit la question du titre à leur programme. En novembre 1971, le centre et le parti communiste déposent tous deux une proposition de loi sur le titre soutenue par la majorité des socialistes et 52 députés UDR⁷. La parution en 1972 de *La déportation des travailleurs français dans le troisième Reich* de Jacques Évrard fournit la caution scientifique qui faisait défaut.

Néanmoins, la justice scelle l'espoir des requis d'obtenir gain de cause. Le 30 juillet 1974 cinq associations d'anciens déportés déposent plainte pour usurpation de titre devant le tribunal de grande instance de Paris⁸. Une longue bataille judiciaire de dix-huit années commence alors qui absorbe l'essentiel du temps et de l'argent de la FNDDT. Les déportés obtiennent en février 1978 de la cour d'appel de Paris que soit interdit à la FNDDT d'employer les termes « déporté » et « déportation » dans sa dénomination⁹. La décision de justice, confirmée le 10 février 1992 par la cour de cassation, explique que la cause des requis soit progressivement abandonnée par le nouveau parti socialiste. Leur journal, le *D.T.*, est contraint de changer de nom pour *Le Proscrit*. Néanmoins, douze ans plus tard, en 2004, le « titre », tant convoité, persiste dans ses colonnes soit sous une forme détournée (« comme nous nous appelions », « appelé alors »), soit affaibli par l'usage de guillemets ou de l'abréviation (*D.T.*). L'insoumission est soutenue par la direction qui intitule son site internet <http://www.requis-deportes-sto.com> ! Ce n'est que par le décret du 18 octobre 2008 que les requis obtiennent enfin un nouveau titre, avec l'assentiment des associations de déporté, de victime du travail forcé en Allemagne nazie, qui masque mal la défaite d'une bataille sémantique et mémorielle de soixante ans.

L'impact de cette défaite sur la chronologie des mémoires des travailleurs français en Allemagne

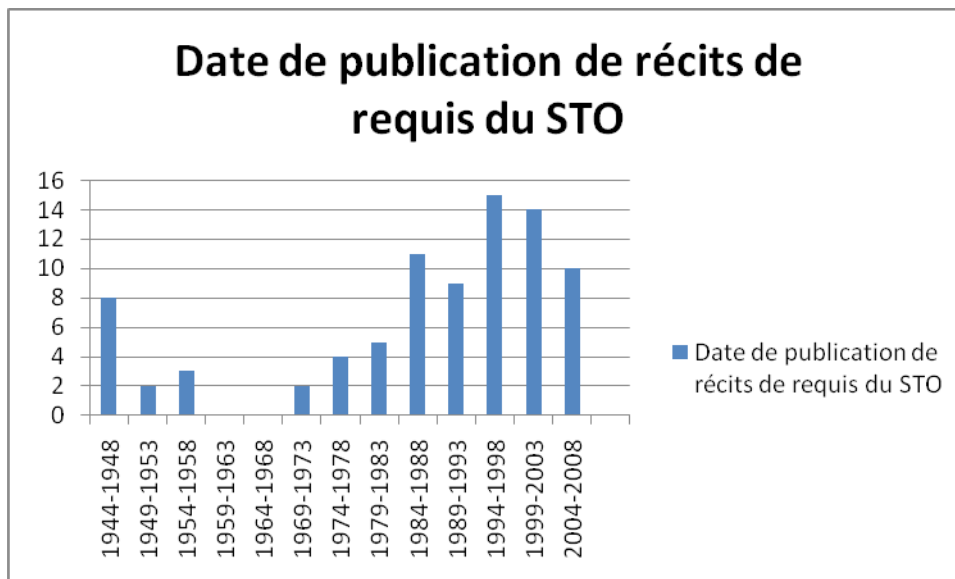
Le graphique suivant présente un bon résumé de la production des récits et témoignages de requis envoyés en Allemagne au titre de la loi du 4 septembre 1942 qui organise la première réquisition à partir du lieu de travail, souvent l'usine, ou de la loi du 16 février 1943 qui met en place le Service du Travail Obligatoire à partir des classes d'âges.

⁶ Papiers André Boulloche, AN 72AJ2168.

⁷ Parmi eux Charles Pasqua, Alain Peyrefitte et évidemment Arthur Conte.

⁸ Voir Annette Wieviorka, « La bataille du statut », in B. Garnier/J. Quélien (dir.), *La main-d'œuvre française exploitée par le III^e Reich*, Caen, CRHQ, 2003, p. 621 et suivantes.

⁹ Le *Déporté* n°348 d'août-septembre 1979 titre : « Seuls les détenus en camp de concentration ont droit au titre de déporté ».



Il faut souligner le nombre relativement important de témoignages publiés à compte d'auteur, notamment à partir des années 1980. Comme pour les concentrationnaires, les souvenirs s'écrivent très tôt. Ces témoignages précoces sont parfois le fait d'authentiques Résistants, comme Marcel Galy, ou de « faux déportés (politiques)¹⁰ », comme René Marie, dont le journal posthume est publié en 1946¹¹. Les récits sont parfois très courts avec *les Impitoyables trois nouvelles d'Allemagne* d'Arthur Conte¹² ou le recueil de poèmes de René Bernel et André Fallotin¹³. Seuls deux récits autobiographiques sont rédigés par Jean-Charles, avec *Ceux du Tac*¹⁴, qui publie une seconde version de ses souvenirs en 1983 (*Suivez le cancre*), et Pierre Destenay, en 1948, avec *Dans le vent de l'est*. Dans son introduction, il dit avoir volontairement respecté quelques années de silence pour laisser la priorité aux combattants ou aux déportés, mais qu'il est temps et juste que les requis puissent désormais à leur tour s'exprimer et proposer une vision du conflit « sous un aspect encore inédit ».

Et puis, nous nous sommes aperçus de retour en France, qu'il n'y avait encore place, dans l'esprit du public, en ce qui regarde la guerre, que pour des œuvres puissantes, témoignages de déportés politiques, récits de maquisards, odyssee de volontaires de la France Libre et Combattante. Ceux-ci ayant été plus que nous à la peine, il était juste qu'ils fussent les premiers à l'honneur et nous leur avons laissé de bon cœur la priorité. Il y a cependant un certain intérêt à voir le conflit sous un aspect encore inédit, en compagnie de la masse immense et disparate des travailleurs de tous pays qui, dans l'exil, sous la contrainte, à cause d'une malchance souvent inévitable, ont travaillé à contrecœur au service d'un régime et d'un pays exécrés. N'est-il pas juste que cette légion d'hommes [...] aient droit de dire leur petit mot, même sans gloire et sans haine¹⁵ ?

La période postérieure est marquée par un reflux très net des témoignages, puisqu'il faut attendre vingt ans pour qu'un nouvel ouvrage paraisse. Si la période 1949-1958 n'est marquée que par trois récits de requis, elle pose les jalons d'une mémoire en construction. En 1949 paraît *l'Europe buissonnière* qui lance la carrière littéraire d'Antoine Blondin à défaut de proposer un récit représentatif et une vision constituée de la mémoire du travail obligatoire. *J'étais STO* de Jean-Louis Quereillahc¹⁶, publié en 1958, est le premier récit

¹⁰ L'auteur serait décédé, non en camp de concentration, mais dans un camp de rééducation par le travail.

¹¹ Jean Satani, *René Marie journal d'un déporté*, Paris, Calmann-Lévy, 1946, 191 p.

¹² Arthur Conte, *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, Carcassonne, Imprimerie Bonnafous et Fils, ca 1946, 91 p. Cet ouvrage a été redécouvert grâce à Jacques Walter, « Nouvelle testimoniale et inter-dit. Arthur Conte et la Neue-Bremm », in Béatrice Fleury/Jacques Walter dir., *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2008.

¹³ André Bernel/André Fallotin, *Années de sacrifice*, Clermont-Ferrand, 1946, 32 p.

¹⁴ Jean-Charles, *Ceux du Tac – Stadt des KdF Wagens 43-45*, Bordeaux, Ed. Brière, 1945, 106 p.

¹⁵ Pierre Destenay, *Dans le vent de l'est*, Nancy, Berger-Levrault, 1948, p. IX.

¹⁶ Jean-Louis Quereillahc, *J'étais STO*, Paris, France-Empire, 1958, 299 p.

dont la diffusion est relayée par la FNDDT¹⁷. Ce témoignage s'impose comme le livre emblématique des conceptions et des revendications de la fédération en insistant sur l'honneur collectif des requis et la question du titre.

La mémoire collective d'un groupe est intimement liée aux évolutions sociales et historiques du groupe national dont il constitue une fraction. Aussi, n'est-il pas surprenant que la fondation de la V^{ème} République, qui correspond au paroxysme de la mémoire résistancialiste, soutenue activement par les commémorations d'Etat, entraîne un refoulement des mémoires civiles moins glorieuses¹⁸. Le nombre de récits de requis ne reflète pas, dans les années 70, l'intérêt grandissant de l'opinion publique pour cette période ni le désenclavement du champ de recherche scientifique. Pourtant, un changement progressif se produit dont témoigne l'édition du roman autobiographique *Ingrid* d'Yves Bertho¹⁹ dans la prestigieuse collection nrf. Pour autant, la réquisition ne suscite pas un véritable regain d'intérêt puisque le témoignage très riche de l'ouvrier Georges Moullet-Echarlod, *La faim au ventre*, paraît à compte d'auteur en 1978 à la Pensée universelle²⁰. L'arrêt de la cour d'appel de Paris en 1979 constitue une véritable rupture car il suscite une volonté de répondre, par la plume, à ce qui paraît un déni de justice. La parution des *Russkoffs* de François Cavanna, qui obtient la reconnaissance du prix Interallié, reçoit un très bon accueil du public et sensibilise l'opinion au STO. Y participe l'arrivée subite, après 1981, à l'âge de la retraite des classes 1940-1942. Le nombre de publications de requis croît de 5 en 1979-1983 à 11 en 1984-1988 et encore 9 en 1989-1993. Ces récits sont toutefois de qualité très disparate. Le long témoignage de l'instituteur Charles-Henry-Guy Bazin est réactif et motivé par la volonté de défendre l'honneur d'une génération.

Militant depuis avril 1945 au sein de l'Association Départementale des Déportés du Travail, j'ai pu mesurer la tristesse et la colère de mes camarades lorsque vingt ans et plus, après notre rapatriement d'Allemagne, nous avons essuyé les attaques, les calomnies d'autres exilés, d'autres condamnés au travail forcé, d'autres victimes de guerre. Pourtant, nous aussi, les requis et les mobilisés du STO, nous avons eu nos condamnés nos morts et nos martyrs [...] Pour que la misère et l'humiliation, mais aussi le courage et le patriotisme de mes camarades soient mieux connus, pour que le sacrifice total des meilleurs d'entre nous soit versé au crédit de la patrie, j'ai, quarante ans après les événements rédigé ce témoignage personnel²¹.

D'autres, comme Henri Baudon, veulent substituer le témoin à l'historien : « Il est regrettable que l'Education Nationale ait pratiquement supprimé l'enseignement de l'Histoire dans les écoles²² ». C'est la même volonté qui dicte à Georges Colombet *les galères du nazisme*, livre quasi illisible, aux narrateurs anonymes imbriqués et sans chronologie²³. Beaucoup d'auteurs livrent des témoignages courts, inférieurs à cent ou cent vingt pages comme l'illustre le graphique.

¹⁷ Fédération Nationale des Déportés du Travail. En 2008, M. Quereilhac nous a confirmé le *D.T.*, avait, entre 1959 et 1968, soutenu et relayé la diffusion de son ouvrage, par souscription, qui connut sept rééditions.

¹⁸ H. Rouso, *op. cit.*, p. 100-117.

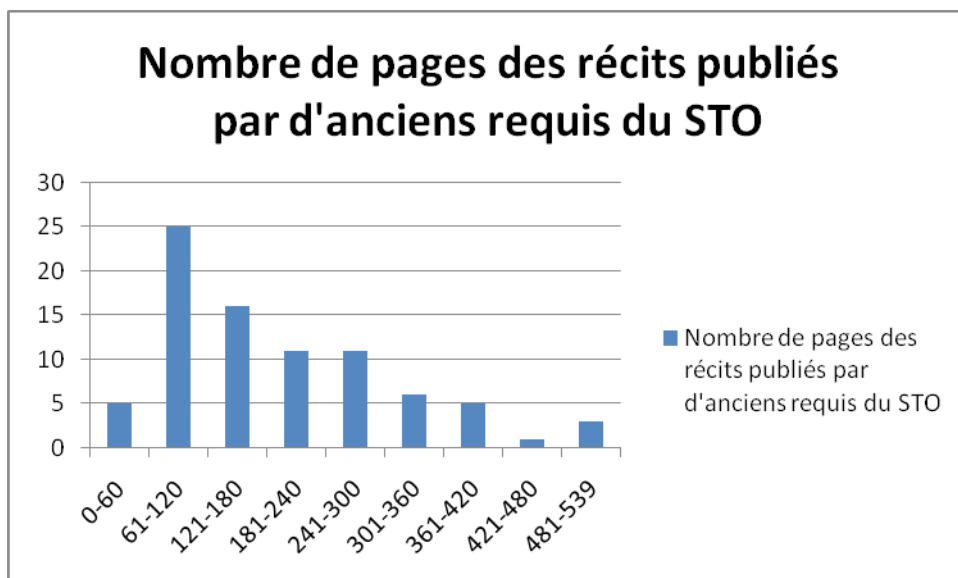
¹⁹ Yves Bertho, *Ingrid*, Paris, nrf – Gallimard, 1976, 459 p.

²⁰ Georges Moullet-Echarlod, *La faim au ventre*, Paris, La pensée universelle, 1978, 512 p.

²¹ Charles-Henry-Guy Bazin, « *Déporté du Travail* » à la *BMW Eisenach*, C-H-G Bazin, Cubnezais, 1985, p. 3.

²² Henri Baudon, *J'étais le déporté du travail n°6219*, s.d, 132 p.

²³ Georges Colombet, *Les galères du nazisme*, Bordeaux, G. Colombet, 1988, 143 p.



Entre 1994 et 1998 et 1999-2003 paraissent presque deux fois plus de témoignages qu'entre 1944 et 1948. Le jugement de la cour de cassation de Paris en 1992 suscite une nouvelle vague de publications dont la motivation principale est parfois celle d'inscrire un titre désormais illégal. Ainsi, le président de la nouvelle FNVRCNTF signe la préface de l'ouvrage collectif de Jean Daures dédié aux « Déportés du Travail de l'Aveyron morts pour la France²⁴ ». Roger Jaillot écrit un opuscule militant, *La vérité sur les départs des travailleurs français en Allemagne*, préfacé par le président de l'A.D.D.T de l'Ariège. D'autres ont des motivations plus personnelles, comme Henri Court qui redécouvre les poésies écrites là-bas²⁵ ou Paul Cèze qui publie ses dessins d'époque²⁶. Des groupes restreints publient des récits collectifs, comme les 119 Polytechniciens partis en Allemagne dans les ateliers de dessin de Junkers²⁷, un groupe de vingt Ardéchois²⁸ ou d'instituteurs de la Loire²⁹.

L'effet démographique se fait ensuite sentir sans que le nombre de publications ne chute drastiquement avec dix publications en 2004-2008. Si l'extinction de la mémoire orale est inéluctable, une certaine transmission peut perdurer grâce aux descendants. Christiane Kindig écrit sous la dictée les souvenirs de son père³⁰. Suzanne Bontems publie la correspondance entre son père et un autre requis et en 2005 paraît un premier livre écrit par un enfant, Georges Benoît, *Mon père ce ST(R)O*³¹.

La mémoire de la réquisition pour le travail obligatoire : unité et divergences

Il est difficile d'évoquer en quelques pages la complexité de cette mémoire. Plurielle, elle acquiert une certaine cohérence grâce à quelques idées-force et l'action fédératrice jouée par la Fédération Nationale des Déportés du Travail, dont beaucoup de cadres ont pris la plume après 1979³², comme Eugène Texier, président départemental de la Vendée, Charles-Henri-Guy Bazin qui milite depuis 1945 en Gironde, Michel Boyer membre-fondateur en 1945, ou Jean Daures qui édite un ouvrage collectif des « D.T » de l'Aveyron.

²⁴ Jean Daures, *Nos vingt ans volés*, Association Départementale de l'Aveyron, 1993, 303 p.

²⁵ Henri Court, *Le petit carnet*, Paris, L'Harmattan, 1998, 143 p.

²⁶ Paul Cèze, *Chronique des années noires*, Digne-les-Bains, Ed. de Provence, 1994, 90 p.

²⁷ H. Henric/J. Raibaud, *Témoins de la fin du III^{ème} Reich – des Polytechniciens racontent*, Paris, L'Harmattan, 2004, 396 p.

²⁸ Albert Duc/Anne-Marie Desplat Duc, *L'aventure obligatoire – vingt Ardéchois dans la tourmente de la guerre (1943-1945)*, Valence, La Bouquinerie, 2000, 126 p.

²⁹ Albert Cellier/Gérard Aventurier, *Des instituteurs de la Loire au service du travail obligatoire (S.T.O) dans le troisième Reich 1943-1945*, Montbrison, supplément de *Village de Forez* n°69-70, 1997, 87 p.

³⁰ Christiane et Albert Kindig, *L'odyssée d'un STO à travers l'Europe – « ceux de Neukuhren »*, Paris, La Pensée universelle, 1991, 271 p.

³¹ Georges Benoît, *Mon père ce ST(R)O*, Paris, La société des écrivains, 2005, 120 p.

³² Elle devient Fédération Nationale des Victimes et Rescapés des Camps Nazis du Travail Forcé. Patrice Arnaud, *La longue défaite des requis pour le travail obligatoire, L'échec du combat pour l'adjonction du terme de « déportation » dans leur titre*, Actes de la journée d'étude sur la notion de « Déporté » et « Déportation », à paraître aux CNRS éditions.

Sans être cadre ou militant de l'association, la plupart des auteurs sont des lecteurs assidus du *D.T* (déporté du travail) devenu *le Proscrit* et reprennent souvent des extraits d'un discours formaté sur la défense de « leur » titre de « victime de la déportation du travail ». Ces aspects récurrents concernent d'abord la question de l'honneur, au sens patriotique.

La mention d'un bilan chiffré excessif, intangible depuis 1946, de « 60 000 morts dont 15 000 fusillés, internés et décapités pour actes de Résistance », est un bon indice de la conformité avec la mémoire institutionnelle défendue par l'association. Les autres thèmes incontournables concernent le « tirage au flanc », le sabotage, le patriotisme couplé au rejet de Vichy, et la solidarité internationale. À titre d'exemple caractéristique, citons Charles-Henri-Guy Bazin qui résume ces différents thèmes :

Nous formions [...] une sorte de franc-maçonnerie. « Tire-au-flanc » de toutes nationalités, de toutes cultures, de tout niveau social, échangeaient des tuyaux pour dormir [...] des « trucs » pour échapper aux interdits. Petites frappes [...] paysans frustes [...] intellectuels, nous nous reconnaissons facilement prenant ensemble la fuite [...] traînant les pieds [...] en définitive, des rebelles, irréductibles et insaisissables³³.

Bien souvent, ces aspects viennent conforter l'idée d'une Résistance des requis au travail qu'on exigeait d'eux, comme chez Albert Cellier et Gérard Aventurier : « La mollesse au travail ? Le faible rendement ? Les cadences peu élevées ? N'était-ce pas résister³⁴ ? ». Avant même le retour des requis, en 1944, Marcel Galy défendait la figure du STO saboteur :

La résistance ? La grève perlée, les maladies imaginaires, le sabotage malgré les menaces de mort, les machines détériorées, les outils subtilisés, les plans, les dossiers, les papiers qui disparaissent, les incendies mystérieux. Le « noyautage » de l'Arbeitsamt, service du travail nazi, officine de faux rapatriements³⁵.

S'il y a une certaine unanimité autour de ces thèmes, encore faut-il souligner que la grande majorité de ces écrits émanent des classes moyennes, à formation intellectuelle souvent supérieure. Ingénieurs, enseignants, cadres moyens ou postiers dominant outrageusement, au point que les « véritables³⁶ » ouvriers se comptent sur les doigts d'une main.

Cette surreprésentation entraîne une valorisation excessive de la loi du STO quand elle n'entraîne pas une méconnaissance de la loi du 4 septembre 1942, comme chez l'agriculteur vendéen Eugène Texier dont la présentation historique de la réquisition est des plus confuses.

[En] mars 1943, l'Allemagne [...] commence à recruter des ouvriers pour le grand Reich [...] Vichy demande aussi des volontaires [...] C'est la relève ! Le recrutement d'un certain nombre d'ouvriers, dont certains sont malheureusement volontaires, ne suffit plus. L'Allemagne va recruter une classe entière : ce sera la 42³⁷.

Alain Robbe-Grillet lui fait écho pour qui les « ouvriers étaient « plus ou moins volontaires³⁸ » tandis que Charles-Henri-Guy Bazin stigmatise les requis nantais de la Relève, accusés de souhaiter la victoire de l'Allemagne et de participer aux orgies du chef de camp³⁹. La fracture mémorielle apparaît de manière flagrante sur la question du salaire et des transferts d'argent. Contre toute vraisemblance, Cavanna et Pierre Bohin⁴⁰ affirment n'avoir jamais gagné d'argent en Allemagne tandis que l'instituteur Bazin assimile l'argent de la BMW aux « trente deniers de Judas ». À l'inverse, Georges Moullet-Echarlod, qui gagne 1,5 RM de l'heure (trente francs) reconnaît qu'il s'agit d'un « salaire de luxe » et qu'ils pourront, à leur retour,

³³ C-H-G. Bazin, *op. cit.*, p. 144.

³⁴ Gérard Aventurier/Albert Cellier, *op. cit.*, p. 57.

³⁵ Marcel Galy, *La vie des « Lagers »*, Perpignan, 1944, p. 18.

³⁶ Par sa haine de l'usine et son parcours ultérieur, on ne peut pas y compter Cavanna.

³⁷ Eugène Texier, *De la Vendée à la Baltique*, Venansault, E. Texier, 1998, p. 45.

³⁸ Alain Robbe-Grillet, *Le miroir qui revient*, Paris, Editions de Minuit, 1984, p. 122.

³⁹ C-H-G. Bazin, *op. cit.*, p. 128 ; 141.

⁴⁰ Pierre Bohin, *Il y a cinquante ans*, Gournay-en-Braye, P. Bohin, 1995, p. 21.

demander une augmentation⁴¹. Il admet qu'ils envoyaient en France « le plus possible », car cet argent représentait la possibilité d'acheter « une petite maison⁴² ».

D'autres thèmes sont relatés différemment, comme les rapports amoureux avec les femmes allemandes, héroïsés par certains, alors que d'autres concèdent une inversion des rôles sexués, ou le jugement sur les Alliés, défendus et loués par les uns, critiqués pour leur lenteur et l'emploi des bombardements aveugles pour les autres. Plus que les souffrances physiques dominant dans ces souvenirs l'aigreur d'avoir été contraints de vivre une expérience jugée souvent traumatisante en usine et d'avoir sacrifié en Allemagne une jeunesse prometteuse dont témoignent certains titres : *Nos vingt ans volés*⁴³ ou *Une jeunesse heureuse assassinée*⁴⁴.

Les mémoires émiettées : œuvres littéraires et témoignages d'extrême droite

Dans ce corpus de récits, des œuvres se singularisent et apportent une vision bien différente. C'est le cas notamment des œuvres littéraires. Cavanna représente un exemple-limite : si la mémoire est souvent conforme à la FNNDT pour le salaire, la camaraderie dans la chambrée ou le refus de travailler pour les Allemands, la littérarité du discours s'en distingue, en individualisant le narrateur, qui ne ménage pas ses critiques envers ses compatriotes, comme en témoigne son hostilité envers les paysans de la Mayenne pour leur sentiment religieux et leur servilité vis-à-vis des Allemands. Parmi les œuvres plus iconoclastes figure *L'Europe buissonnière* d'Antoine Blondin, publiée en 1953. L'auteur fut accusé de banaliser les souffrances de la guerre et il est vrai que le ton, souvent ironique, détaché, voire irréaliste, du récit se prêtait fort mal à la défense d'une catégorie de victimes de guerre, comme lorsqu'il écrit que son personnage s'était retrouvé à Wiener-Neustadt par erreur, ayant confondu l'Organisation Todt avec l'agence Cook⁴⁵, quand il décrit en Superniel le « saboteur de bonne volonté⁴⁶ » ou le bal dans l'usine entre les Français et les jeunes filles croates. Tous les romans sur le STO (*Guerre aux hommes de bonne volonté* de Raoul Fontan, *Ingrid* d'Yves Bertho) insistent sur l'individualité du narrateur. Le héros de Raoul Fontan évoque le STO comme une parenthèse de neuf mois dans un roman personnel de formation sur la guerre. Celui d'Yves Bertho le relate à travers son expérience amoureuse avec *Ingrid*, une femme allemande plus âgée.

Plus dérangeants encore sont les témoignages de requis situés, politiquement, à l'extrême droite et qui sont écartelés entre leur mémoire associative et celle de leur famille politique. Le livre le plus exemplaire de cette tendance est le témoignage collectif de Robert G. Riffé, paru en 2000, intitulé *STO 1943/1945 – Les Français et le Service du travail obligatoire dans l'Allemagne du troisième Reich*. Si la quatrième page de couverture et l'avant-propos reprennent les idées-force de la FNNDT, l'ancrage à l'extrême droite transparaît dans l'adhésion d'un des quatre auteurs à la Milice et le passage où Robert Riffé exprime sa honte d'être Français devant les scènes de l'épuration au cinéma.

Les actualités allemandes ont projeté les scènes de la libération de Paris. De cette manière, avon-nous pu avoir un avant-goût de la situation en constatant que nos compatriotes ne se gênaient pas devant les caméras pour malmener sauvagement, en pleine rue, des personnes civiles [...] J'ai eu honte en face de mes amis allemands [et] autrichiens [...] Comment pouvais-je justifier les scènes de sauvagerie de mes compatriotes⁴⁷ ?

Plus loin, il écrit que « le sort des Français demeura continuellement tenu par un fil entre les mains antiques et nobles du Maréchal Pétain⁴⁸ » avant de s'en prendre aux verdicts de Nuremberg (« le massacre des populations civiles n'est apparemment un crime contre l'humanité que s'il a été perpétré par les militaires ou les gens de la nation vaincue⁴⁹ ») et au général de Gaulle « qui avait décrété qu'il fallait que le sang français coulât⁵⁰ ». On retrouve dans ce livre aussi bien la virulente dénonciation des d'extrême droite contre une supposée pensée unique relayée par les médias (« Toute une France suspecte de pétainisme [...] est encore

⁴¹ G. Moullet-Echarlod, *op. cit.*, p. 107.

⁴² *Ibid.*, p. 147-148.

⁴³ Jean Daures, *op. cit.*

⁴⁴ Jean-Pierre Ganter, *Une jeunesse heureuse assassinée*, Paris, La pensée universelle, 1994, 75 p.

⁴⁵ Antoine Blondin, *L'Europe buissonnière*, Paris, Jean Froissart, 1949, p. 361 [pagination Folio, 1973].

⁴⁶ *Ibid.*, p. 376-377.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 218-219.

⁴⁸ Robert Riffé, *STO 1943/1945 – les Français et le STO dans l'Allemagne du III^{ème} Reich*, Nice, 2000, p. 158.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 223.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 97.

dénoncée comme révisionniste, fasciste, nazie, raciste, xénophobe, intolérante par les journalistes, soit complaisants, soit complices des médias de l'établissement politique ») ou des allusions antisémites non voilées.

Beaucoup de gens ignorent encore qu'en France le véritable patron du patron communiste fut, de 1930 à 1940 Eugen Fried, un Israélite hongrois [...] que le fondateur était le député L.O Frossard (dont la mère alsacienne était de confession israélite)⁵¹.

André Gabs-Mallut lui fait écho qui a rédigé ses souvenirs, publiés aux éditions Godefroy de Bouillon⁵², pour défendre « l'humanité » de Klaus Barbie ! Le prévenu l'aurait interrogé à la Gestapo de Watenstedt pour une carte envoyée à sa mère et l'aurait relâché après lui avoir donné la moitié d'un pain blanc⁵³. Sans appartenir à l'extrême droite, d'autres requis profèrent parfois des jugements dont le contenu s'approche de ses thèmes. Parmi eux, Henri Baudon porte un jugement personnel sur les prisons allemandes.

Je ne souhaite pas revoir le régime hitlérien, mais si on appliquait à certains petits truands la punition modèle Bergmann, ça leur ferait le plus grand bien ! Ils dormiraient la nuit, au lieu de manifester dans les prisons trois étoiles. Opinion personnelle [...] Ne riez pas ! On avait inculqué aux Allemands la notion de bien public⁵⁴.

Un autre récit met le lecteur mal à l'aise, celui d'André Castex qui peine à dissimuler son hostilité envers les juifs internés en AEL, même s'il prend soin d'écrire au discours rapporté.

C'est un juif qui sert [...]. Ils sont une vingtaine. Ils se partagent les meilleurs emplois, soit aux cuisines, soit au bureau [...]. Ils spéculent sur tout [...]. Veux-tu une tartine de pain ? Demain, tu dois leur en rendre deux ou ta portion de margarine. Quant à eux, ils ne manquent de rien [...]. Peut-être les SS connaissant nos dissentiments veulent-ils jouir davantage de nos divisions et de nos haines⁵⁵.

Si l'antisémitisme est quasiment inavouable dans l'après-guerre, un certain racisme persiste chez deux anciens requis dans l'immédiat après-guerre. Antoine Blondin, en déplorant la fin de la domination, voire de la civilisation, européenne, verse dans un antiaméricanisme, que partage l'extrême droite avec l'extrême-gauche, à relents nettement racistes.

Superniel [...] savait que la maison finirait bien par s'écrouler. Il pensait aux chercheurs qui retrouveraient dans les décombres le corps de la jeune fille et les visages réunis sur sa poitrine, du Français et de l'Allemand, comme déposés sous la pyramide d'une civilisation éteinte [...] Ils marchèrent longuement [...] jusqu'au jour où ils rencontrèrent un nègre. Ce jour-là, ils comprirent qu'ils étaient de retour chez eux⁵⁶.

Le requis, interné à Mauthausen, Charles Joyon décrit, quant à lui, avec des termes quasiment copiés sur la propagande nazie, le dégoût que lui inspiraient les Hongrois à Mauthausen.

Triste et misérable race que celle des [Hongrois]. Regardez un peu les romanichels, les tziganes aux longs cheveux et aux visages cuivrés et vous saurez à peu près ce qu'est un Hongrois. Ils sont pleureux [sic], sournois et sales. Ce sont eux qui amènent le typhus en Allemagne avec leurs innombrables poux qu'ils se seraient bien gardés de tuer. Je ne conserve d'eux qu'un souvenir visqueux et écoeurant⁵⁷.

En conclusion, il est difficile d'évoquer une mémoire de la réquisition pour le travail obligatoire tellement les témoignages sont divers et expriment, d'abord, une expérience personnelle. Pourtant, l'opposition née de

⁵¹ *Ibid.*, p. 99.

⁵² Cette petite maison a publié récemment *l'histoire des Juifs* de Bernard Antony ou *Assaut contre l'Occident chrétien* de Georges Clément.

⁵³ André Gabs-Mallut, *Entre vivre ou mourir*, Paris, Godefroy de Bouillon, 2000, p. 72-73 ; 77-79.

⁵⁴ Henri Baudon, *op. cit.*, p. 36.

⁵⁵ André Castex, *Au-delà du Rhin 1943-1945*, Pau, 1985, p. 52, 65-66.

⁵⁶ Antoine Blondin, *op. cit.*, p. 529.

⁵⁷ Charles Joyon, *Qu'as-tu fait de ta jeunesse ?*, Paris, Renée Lacoste, 1957, p. 90.

l'arrêt de la Cour de Cassation en 1992 interdisant aux requis d'employer l'expression « déporté » ou « déportation », ont renforcé l'émergence d'une mémoire de groupe, appuyée sur un petit nombre d'idées-force. Repliés sur un lectorat restreint, ces témoignages ont cependant failli à imposer une mémoire du STO conforme au discours de la FNVRCNTF, et ce d'autant plus que la surreprésentation des classes moyennes présentait une vision tronquée de l'expérience allemande, en ajoutant à l'expatriation forcée un exil social. Si on y ajoute des récits littéraires et des témoignages situés à l'extrême droite, on peut se demander si cette mémoire n'est pas une construction virtuelle, somme de mémoires émiettées qui n'a jamais pu acquérir un public en raison, peut-être, de sa trop grande dissonance avec la mémoire collective nationale des années noires. Néanmoins, figée dans l'écrit, cette mémoire existe qui constitue une source riche pour l'historien.